

Ensemble pour gérer le territoire

Corridors biologiques :

La Couture, Hinges, Lestrem, Mont-Bernenchon et Vieille-Chapelle

Compte rendu du comité de pilotage du 30 juin 2009

Réunion à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Lestrem de 9H15 à 12H00 :

Présents : **Marie-Claude Duhamel** Maire de Mont-Bernenchon ; **René Martel** conseiller de Mont-Bernenchon ; **Michel Lembré** conseiller municipal d'Hinges ; **Yolande Pinchon** conseillère municipale de Lestrem, **Jean Michel Fouquet** de la Région Nord pas de Calais ; **Louis Bariselle** Président du SIAAAH ; **Fabien Martin** D.R.A.F – D.D.A.F ; **Karine Petit** et **Caroline Milleville** de la FREDON Nord pas de Calais ; **Bruno Derolez** de La Chaîne des Terrils ; **Arnaud Deltour** et **Antoine Dermont** (stagiaire) de la Fédération des chasseurs du Pas de Calais ; **Jean-Jacques Baudelle** de la société de chasse de Mont-Bernenchon ; **Pierre Rolin** de l'Association Agir Ensemble Pour Notre Environnement ; **Michel Evrard** de l'association RéAgir ; **Philippe Blondiaux** de l'association RéAgir ; **Bernard Betting** de l'association RéAgir ; **Charlotte Masset** stagiaire RéAgir ; **Lise Kroll** et **Yoann Blanchon** stagiaires Lestrem Nature ; **Nadine Wattez** Lestrem-Nature ; **Monique Dambrune** Lestrem-Nature ; **Daniele Mullet** Lestrem-Nature ; **Jean-Louis Wattez** Lestrem-Nature ; **Céline Ménard** associations RéAgir et Lestrem Nature.

Excusés : **Marc Delannoy** Maire de Lestrem, **Monsieur Delory** maire de Hinges, **Marie-Philippe Brouteele** Maire-adjoint de Lestrem ; **Alain De Jonckheere** conseiller municipal de Vieille-Chapelle,

Michel Ropital, VNF st-Omer ; **Eric Chérigé** Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais (D.E.E.D.) ;

Ordre du jour :

- Bilan des travaux réalisés au cours du premier semestre 2009 et le point sur la mise en oeuvre du plan de gestion des bassins VNF de Mont-Bernenchon.
- Surveillance réseau de La Lawe aval pour le sipal et le suivi écologique du programme d'entretien des cours d'eau pour le SIAAAH.
- Le diagnostic écologique du Bois d'Hingette : les études en cours
- L'étude entomologique : le point à mi-parcours.
- Les bandes enherbées : le protocole d'étude de la FREDON.
- Projet de restauration écologique de la Lawe aval
- Questions diverses

J-L.Wattez précise qu'il s'agit du 14^{ème} comité de pilotage.

1) Bilan des travaux réalisés au cours du premier semestre 2009 et le point sur la mise en œuvre du plan de gestion des bassins VNF de Mont-Bernenchon

C.Ménard présente les opérations de gestion menées depuis janvier 2009 sur les cours d'eau, les corridors biologiques et les bassins VNF de Mont-Bernenchon.

Jl.Wattez précise qu'il n'y aura pas de campagne de dératisation en 2010, la pose d'appâts empoisonnés est à nouveau interdite. La gestion des populations de rats musqués se fera mécaniquement par la pose de nasses ou de pièges en X.

Il y a un problème de formations : elles sont peu fréquentes.

P.Rolin évoque le problème des plantes invasives et notamment la Renouée du Japon.

Il y a une étude menée par la FREDON en cours en Ile de France ;

Un livret a été édité par la DIREN, il pourrait être publié afin d'informer le public sur les dangers de ces plantes.

C.Ménard ajoute qu'il est en effet important de rappeler que certaines de ces plantes sont dangereuses, c'est le cas notamment de la Berce du Caucase qui peut provoquer des brûlures. Cette plante est présente le long de plusieurs voies communales à Lestrem dont la rue d'Enfer où un gros buisson de Berce a été inventorié par Lise Kroll.

JJ.Baudelle alerte sur le fait qu'il y a une trop grande fréquentation des bassins VNF. Régulièrement, il rencontre des pêcheurs, des gens qui se promènent avec leur chien non tenu en laisse. Les dégradations sont nombreuses et beaucoup de déchets sont abandonnés.

Il voudrait que de nouveaux panneaux d'interdiction soient placés aux différents accès du site.

Mcl.Duhamel précise que la Mairie de Mont-Bernenchon pourrait peut être financé l'achat de nouveaux panneaux...

C.Ménard évoque le problème des poissons dans les étangs des Bassins VNF. Il y a peut être une surpopulation de brochets et de carpes qui pourrait nuire aux juvéniles palmipèdes. Elle va demander conseil auprès de la fédération de pêche.

Mcl.Duhamel précise que la commune a déjà demandé pour avoir l'autorisation d'organiser tous les ans une journée de pêche mais cette autorisation a été refusée.

R.Martel dit que les VNF devaient normalement vidanger certains poissons dans le canal.

Il y a également des problèmes de transmissions des données sur le piégeage des rats musqués : il n'y a pas assez de retour en mairie. 131 rats seulement ont été déclarés piégés sur la commune de Mont-Bernenchon alors que Mr Baudelle en a attrapé beaucoup plus à lui tout seul.

L.Bariselle explique que Mr Baudelle doit remplir ses carnets de piégeage et transmettre ses résultats même s'il ne veut pas donner les queues.

Jl.Wattez insiste sur le fait qu'il est important de faire remonter les chiffres du piégeage au GDON afin de mesurer l'évolution des populations et prendre les bonnes décisions face au problème.

C.Ménard présente les travaux prévus pour les mois prochains.

2) Point sur l'avancement du diagnostic écologique au Bois d'Hingette

B.Derolez présente l'état d'avancement de l'étude.

Le diagnostic écologique est en cours sur le bassin VNF n°55 aussi appelé « Bois d'Hingette » :

- 4 amphibiens ont été inventoriés notamment dans / ou à proximité des 2 petites mares : 3 espèces de tritons dont le triton crêté et une espèce de grenouille (grenouille rousse).
- 3 espèces de mammifères fréquentent le site : lapin, lièvre et chevreuil
- 28 espèces d'oiseaux ont été aperçues ou écoutées dans le bois d'Hingette dont le Hibou Moyen Duc, le Busard St Martin ou la Mésange Boréale.

Les inventaires vont se poursuivre cet été est plus particulièrement les orthoptères, les coccinelles et les odonates.

Au niveau floristique, 2 plantes rares ont été inventoriées : la Berce du Caucase (plante invasive) et surtout la gesse de Nissole classée dans la liste rouge régionale.

3) Point sur l'avancement de l'étude entomologique et faunistique de certaines portions de cours d'eau :

Y.Blanchon, stagiaire de Lestrem nature, donne l'état d'avancement de son étude.

Un état des lieux est réalisé sur 6 transects, portions de 100ml de cours d'eau choisies en fonction de la gestion pratiquée et de la ripisylve (bois, strate herbacée, buissons isolés, roselière, saule têtard, haie).

4 passages vont être effectués dont un nocturne.

A ce stade de l'inventaire, 35 espèces ont été répertoriées toutes espèces confondues (oiseaux, insectes....).

Les transects n°3 (courant du Turbeauté) et le n°6 (courant Delbecque) sont les plus intéressants.

Deux transects sont également étudiés sur le courant du Plantin à Festubert, un sur la Vieille-Lawe à La Couture et le sixième sur les Annettes à Lestrem.

Un inventaire floristique va également être réalisé cet été sur ces 6 transects par Lise Kroll stagiaire de Lestrem Nature.

Jl.Wattez annonce que des photographies aériennes vont être réalisées sur certains cours d'eau ou les zones humides afin de voir l'évolution des habitats.

Le suivi est un dossier important subventionné par l'Agence de l'eau (8500€ touché à la fin de l'année du suivi). La Fondation Banque Populaire finance aussi du suivi et notamment des inventaires à hauteur de 10000€.

4) Suivi SPOL Oiseaux

Y.Blanchon réalise une analyse des données du baguage effectué depuis 2002 sur les bassins VNF de Mont-Bernenchon.

Entre 2002 et 2008, 5301 oiseaux ont été capturés en 15 à 23 sessions de baguage. Mais le bassin 50 a été sous prospecté.

Il y a 28 espèces d'oiseaux aux bassins 50, 51 et 52 contre 35 espèces au bassin VNF n°53 où la richesse avi-faunistique est plus importante.

Au bassin 50, aujourd'hui, les espèces présentes sont plus forestières : c'est le pouillot véloce qui est le plus fréquent alors qu'en 2005 c'était la rousserolle effarvate.

Au bassin 51, il y a de plus en plus de fauvette grisette ; cela est dû au développement des buissons dans la roselière.

D'autre part, le phragmite des joncs est aussi en augmentation sur les bassins VNF n°51 et 53. On observe ces dernières années un fort embroussaillage de la roselière du bassin VNF n°51. La coupe de buissons est à prévoir pour l'hiver prochain.

Il faut également réfléchir à une possible ré-inondation de parties de la roselière.

5) Les bandes enherbées : le protocole d'étude de la FREDON.

K.Petit présente l'étude en cours. Il s'agit d'évaluer l'impact des différents mélanges sur les populations d'insectes.

Deux sites ont été choisis :

- La première zone test est située chez un agriculteur à Lestrem le long du courant Delbecque. Le couvert végétal a été semé le 9 juin 2009. 4 pièges à insectes ont été placés, 2 sur la bande de Dactyle/fétuque et 2 sur la bande de ray gras.
- La deuxième zone est située derrière le parc communal de Vieille-Chapelle. Sa localisation autorise le semi d'un mélange fleuri plus diversifié : 3 bandes ont été semées le 18 mai, une de ray gras, une de fétuque /dactyle et une prairie fleurie.

Jl.Wattez explique qu'il y a eu un problème de levée des graines suite à un orage 2 jours après les semis.

Un piégeage des insectes va être réalisé grâce à un filet Barber que l'on passe dans la végétation. Le premier passage devrait avoir lieu dans 15 jours.

R.Martel demande si des bandes fleuries ont été réalisés dans les passages de tracteurs ?

K.Petit précise que non, mais plutôt le long de champs de cultures maraîchères.

JM.Fouquet annonce qu'il y a maintenant autorisation de planter un peu de ripisylve dans les bandes enherbées.

A.Deltour confirme mais il y aura certaines conditions.

L.Bariselle attire l'attention sur le fait qu'à partir du 14 juillet il y a obligation de fauche pour l'échardonnage et par conséquent les bandes doivent rester accessibles pour l'entretien.

Y.Pinchon évoque le problème de la bande enherbée située derrière le nouveau lotissement le long du Courant des Annettes à Lestrem : certains propriétaires riverains ont répandu du désherbant bien au-delà de leur propriété.

Jl.Wattez explique que la mairie doit faire un courrier au riverain en précisant qu'il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires à proximité des cours d'eau.

Y.Pinchon demande à qui appartient cette servitude ?

Peut être appartient elle encore au lotisseur ?

6) Projet de rétrocession de la Lawe Aval de VNF au SIPAL

Jl.Wattez explique qu'actuellement un faucardage estival est effectué par une entreprise.

Le SIPAL veut bien reprendre la gestion de La Lawe aval mais à condition qu'il y ait une restauration des berges de réaliser au préalable sur certains secteurs.

Il y a encore des fonds européens à utiliser.

Un plan de restauration écologique va être réalisé et le SIPAL accepte de prendre la maîtrise d'ouvrage pour la restauration.

Jl.Wattez présente les objectifs et les problématiques de la restauration. Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre du SAGE de la Lys.

- Renforcer la sécurité des biens et des personnes : achat de terrain quand cela est possible pour reprofiler les berges
- Engager la reconquête écologique et paysagère de la Lawe ; atteindre le bon état écologique
- Lutter contre les inondations : sauvegarder des reliquats de zones humides
- Améliorer la qualité de l'eau et valoriser les potentialités piscicoles de la rivière

L.Bariselle insiste sur le courant de la Goutte qui traverse la zone commerciale et industrielle de Beuvry.

Mr.Martin rappelle que si il y a pollution on peut faire appel à la police de l'eau ou la DRIRE. Il faut multiplier les démarches et répéter les contrôles pour qu'il y ait plus de sanctions.

Jl.Wattez poursuit sa présentation de la restauration :

- Remettre en état et optimiser l'intérêt des différents ouvrages sur le linéaire
- Développer l'attrait touristique
- Informer et sensibiliser les élus et riverains

Jm.Fouquet précise que les Voies Navigables de France font actuellement un inventaire des milieux naturels pour les rétrocéder aux communes intéressées.

Il faut également faire le lien avec le plan de restauration de la Lawe amont.

La fédération de pêche peut donner son appui.

F.Martin dit qu'il faut faire un courrier pour cibler les barrages et ouvrages utiles pour le secteur.

Il ne s'agit pas de faire sauter tous les barrages.

Jm.Fouquet ajoute qu'il faut faire attention car il y a obligation de laisser passer les poissons.

Jl.Wattez précise que seule l'écluse de La Gorgue pose problème.

Jm.Fouquet annonce que la création d'une passe à poissons représente un coût très important soit environ 50 000 € par pallier.

Jl.Wattez informe sur le passage à la Loi Grenelle II : il décline les actions de consultation du 15 avril ou du 22 juin. Elles ne sont pas très claires. On rentre dans un cadre législatif.

Les délais de réponses à la consultation sont assez courts.

A.Deltour précise qu'en 2010, tous les cours d'eau devront être bordés de bandes végétalisées, il devrait y avoir un plus large choix de couverts. Il y aura également possibilité de planter des haies.

K.Petit rappelle l'interdiction de circuler sur les bandes enherbées.

Mcl.Duhamel demande comment va se faire le curage s'il y a des haies sur la servitude.

L.Bariselle répond qu'il faut planter un seul côté ou alterner ou encore tailler la haie avant l'intervention de curage.

F.Martin : la qualité de l'eau prime sur l'érosion ; on a tendance à vouloir toujours fixer les bandes enherbées le long des cours d'eau mais il faut aussi protéger les zones d'infiltration de l'eau et les zones de captage.

Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à faire des courriers pour laisser des traces écrites sur les problèmes rencontrés.

Jl.Wattez ajoute que nous ne sommes pas dans un secteur bocager donc il n'y aura pas forcément de plantation de haie : il faut privilégier les bandes fleuries.

Jm.Fouquet : il est possible de proposer aux agriculteurs de planter quelques petits bosquets en travers de leurs bandes enherbées afin de résoudre le problème de la fréquentation des bandes par le grand public (dépôt de déchets, circulation de quads, motos...). Cela permet de montrer que l'on n'est pas sur un chemin communal.

VISITE DE SITES LE LONG DE LA LAWE DE 14H A 17H00 :



➤ **Prochain comité de pilotage : le 26 février 2010**